



Gratuit

Prestations pour les 65 ans et plus

La Ville de Carouge mène de nombreuses actions pour améliorer la qualité de vie des aîné-e-s. Si vous avez 65 ans et plus, et que vous êtes domicilié-e à Carouge, le Service des affaires sociales peut apporter des réponses personnalisées à vos questions, ou vous informer dans les domaines suivants :

écoute et orientation ■ droits sociaux ■ recherche d'activité adaptée ■ démarches administratives, notamment en ligne ■ lutte contre l'isolement ■ situation de proche aidant ■ allocation pour impotent-e ■ déclaration d'impôts ■ aide financière ponctuelle.

HORAIRES

Lundi, mercredi, vendredi : 8h30 - 11h30 et 14 h-16 h 30

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30

NOUS TROUVER

Service des affaires sociales

Rue de la Débridée 3, 1227 Carouge
sas@carouge.ch, 022 308 15 30

→ Accès par la rue de la Débridée
ou par la place des Charmettes

